

Nom de l'école : Groupe scolaire Marcelle Cahn_____

Adresse de l'école : 33 rue Cerf Berr

67 200 STRASBOURG_____

Numéro UAI (RNE) de l'école : 0673009g_____

Nombre de classes de l'école : 25_____

Extrait du procès-verbal du conseil d'école du 24/01/2019

MOTION « Rythmes scolaires »

Date, lieu et horaires (début et fin) de la réunion : le 24/01/2019,

Ecole élémentaire Marcelle Cahn, de 19h à 20h.

Participants à la séance :

(Faire figurer UNIQUEMENT les membres du conseil d'école disposant d'une voix délibérative – voir annexes)

N°	NOM - Prénom	STATUT
1	GRANDGEORGE Céline	enseignante
2	VUILLEQUEZ Marie-Christine	enseignante
3	BECARD Florian	parent
4	BEAUVIEUX Sarah	parent
5	LECOMTE Marine	enseignante
6	JACQUEMIN Maëlle	enseignante
7	DOTT Claire	enseignante
8	FESSEL Pascale	enseignante
9	SARTORI Laura	enseignante
10	HOBBE Amandine	enseignante
11	MOCHEL Marilyn	enseignante
12	MAHE Stéphanie	enseignante
13	HAEGEL Estelle	enseignante
14	JOGA Nicolas	enseignant
15	AMARGER Emmanuel	enseignant
16	CROSNIER Stéphanie	enseignante
17	MONCOMBLE Joséphine	enseignante
18	MICHEL Emmanuelle	enseignante
19	MEYER Noémie	parent
20	NAIT CHABANE Abderrahmane	parent
21	GRUBER Justine	enseignante
22	CIESIELSKA Ania	parent

23	HJOUB Benhachem	parent
24	TOSELLO Anaïs	parent
25	FRIEN Marie-Hà	enseignante
26	POUGET Laurence	parent
27	CIRO Meral	parent
28	DZUDZEVIC Amela	parent
29	COEFFIN Sarah	parent
30	BOURREAU Jonathan	parent
31	JEHL Caroline	enseignante
32	MEYER Virginie	directrice
Total des votes : _32_		

Numéro et titre du point de l'ordre du jour concernant les rythmes scolaires

Les conseils d'école sont le lieu de la démocratie scolaire, comme le prévoit le cadre réglementaire (D411-2 du Code de l'éducation). Par conséquent, leur avis majoritaire, déjà exprimé durant l'année 2017/2018, doit être entendu.

(facultatif)

Pour rappel, le CE du avait voté pour la proposition suivante : (compléter)

- Intitulé exact de la proposition soumise au vote du conseil :

Scénario 1

« Organisation scolaire proposée par la mairie pour la rentrée 2019 »

Scénario 2

« Retour à un cadre horaire sur 4 jours sur 36 semaines » : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Scénario 3 : Situation actuelle

« Maintien de l'organisation scolaire de la rentrée 2013 »

- Le conseil d'école a délibéré sur les scénarios 1, 2 et 3 (faire un vote pour chaque scénario) :

Vote à main levée bulletins secrets

Détail des voix :

	Scénario 1 Scénario du maire	Scénario 2 Retour aux 4 jours sur 36 semaines	Scénario 3 Situation actuelle
Nombre de votes POUR	5	30	7
Nombre de votes CONTRE	26	1	25
Nombre D'ABSTENTIONS	1	1	0

- Résultat du vote (*ne garder que le texte correspondant aux résultats du vote*) :

Le Conseil d'Ecole du Groupe scolaire Marcelle Cahn, réuni le 24/01/2019, souhaite un changement des rythmes scolaires à la rentrée 2019.

Le Conseil d'Ecole souhaite un retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines de classe avec le mercredi libéré.

Le 24/01/2019, V.Meyer, Directrice en sa qualité de présidente du conseil d'école